



# RAPPORT FINANCIER

## Année 2022

### APAC

L'exercice comptable couvre, comme prévu par l'article 13 des statuts de l'Association pour la Promotion des Approches Coopératives (APAC), l'année civile, soit la période courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

#### ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT :

L'exercice se termine avec un résultat excédentaire de 1 046,03 euros contre une prévision de 1 222,00 euros soit un écart de – 175,97 euros.

N° de compte	CHARGES	Budget	Réalisation	Ecart
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>150,00</b>	-	<b>150,00</b>
618100	Documentation	150,00	-	150,00
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>828,00</b>	<b>675,22</b>	<b>152,78</b>
623000	Promotion, tracts, catalogues, insertions		60,09	- 60,09
625100	Voyages et déplacements	600,00	-	600,00
625600	Frais de mission		193,67	- 193,67
626600	Internet	228,00	362,16	- 134,16
627000	Services bancaires		59,30	- 59,30
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 300,00</b>	<b>18,00</b>	<b>1 282,00</b>
658800	Aide versée à une autre structure	1 300,00	18,00	1 282,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>2 278,00</b>	<b>693,22</b>	<b>1 584,78</b>

<b>Résultat excédentaire de l'exercice</b>	<b>1 222,00</b>	<b>1 046,03</b>	175,97
--	-----------------	-----------------	--------

Le total des charges s'établit à 693,22 euros pour une prévision de 1 584,78 euros.

L'essentiel des charges concerne les divers abonnements et services internet, pour un montant de 362,16 euros, nécessaires à notre fonctionnement et à la production de nos revues et outils en ligne ainsi qu'à la réalisation des webinaires.

Les frais de mission d'un montant de 193,67 euros concernent une intervention de formation réalisée par Dominique BENARD au profit de la société de consultants « Réseau Jannoy » à la demande de l'un de nos membres Alain DEWERDT. Cette prestation a été financée comme le nous le verrons ci-après dans les produits de l'exercice.

L'aide 18,00 euros a été versée à la structure Hello Asso qui a porté en début d'année la gestion de nos adhésions.

N° de compte	PRODUITS	Budget	Réalisation	Ecart
<b>70</b>	<b>VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS</b>	-	<b>500,00</b>	- <b>500,00</b>
706000	Prestations de service		500,00	- 500,00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 500,00</b>	<b>1 239,25</b>	2 260,75
756000	Cotisations des adhérents	1 500,00	460,00	1 040,00
758000	Produits divers		229,25	- 229,25
758100	Dons manuels	2 000,00	550,00	1 450,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>3 500,00</b>	<b>1 739,25</b>	<b>1 760,75</b>

Le total des produits s'établit quant à lui à 1 739,25 contre une prévision de 3 500,00 euros.

Ces produits sont pour l'essentiel les cotisations des adhérents pour un montant de 460,00 euros et les dons d'un montant de 550,00 euros.

La prestation de service de 500,00 euros correspond à celle de Dominique BENARD ci-avant énoncée.

Les produits divers d'un montant de 229,25 euros concernent le remboursement des frais de mission de Dominique BENARD d'un montant de 193,67 euros telles qu'ils figurent dans les charges et le remboursement par le Crédit Mutuel de 6 mois de frais de gestion pour un montant de 35,58 euros.

**BILAN AU 31/12/2022 :**

L'actif d'un montant de 1 046,03 euros correspond au montant disponible sur notre compte bancaire au Crédit Mutuel.

Le passif enregistre quant à lui, pour un même montant, le résultat de l'exercice.

**AFFECTATION DU RESULTAT :**

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 1 046,03 euros à la constitution de notre fonds associatif.